



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 15377

Texte de la question

M Michel Crepeau attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le malaise ressenti par les personnels de bibliothèques du fait du niveau de leurs rémunérations et de leur profil de carrière. Eu égard au niveau de formation et de culture qui est le leur, il paraît indispensable qu'un effort significatif soit fait dans ce domaine pour crédibiliser la volonté de donner au livre la place qui doit être la sienne dans la politique culturelle de la France.

Texte de la réponse

Reponse. - Les personnels de bibliothèques ont fait état, à plusieurs reprises, de leur souhait de voir valoriser leurs carrières, eu égard aux évolutions importantes de leurs fonctions en bibliothèque. Leur inquiétude a pu s'accroître, suite aux retards pris par la parution des textes réglementaires relatifs à la filière culturelle territoriale. Dans les concertations menées par le ministère de l'intérieur, direction générale des collectivités locales, en charge de la rédaction des projets de statuts particuliers, j'ai insisté sur l'importance d'un recrutement de qualité pour les bibliothèques publiques, cette qualité s'appuyant en particulier sur des profils de carrière attractifs. Je ne doute pas que les textes proposés tiendront compte de ces remarques.

Données clés

Auteur : [M. Crepeau Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15377

Rubrique : Bibliothèques

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2984